

ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2024

SOUVERAINETÉ EN MATIÈRE AGRICOLE ET LE RENOUVELLEMENT DES
GÉNÉRATIONS EN AGRICULTURE - (N° 2436)

AMENDEMENT

N° CE1336

présenté par

Mme Florence Goulet, M. de Lépinau, Mme Engrand, M. Tivoli, M. Meizonnet, M. Loubet,
M. de Fournas, Mme Laporte, M. Lopez-Liguori, Mme Sabatini et M. Falcon

ARTICLE ADDITIONNEL

APRÈS L'ARTICLE 9, insérer l'article suivant:

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.